

Résultats du sondage de l'ACEP sur la négociation collective et le Fonds de défense – Automne 2023

- Pour donner partiellement suite à la résolution des membres sur le renforcement et la bonification du Fonds de défense, les membres de l'ACEP ont été invité·es à répondre à un sondage visant à connaître leur perspective, leurs expériences et leurs opinions sur un certain nombre de sujets liés à la négociation collective, à l'action syndicale et au Fonds de défense. Pour en savoir plus sur le Fonds de défense, [cliquez ici](#).
- L'ACEP a mené le sondage auprès de 1 287 de ses membres entre le 11 août et le 11 septembre 2023.
- Des membres de nombreux ministères et groupes professionnels y ont participé.
- Près de trois quarts (72 %) des personnes qui ont répondu considèrent qu'elles connaissent bien la négociation collective, et 6 sur 10 déclarent avoir participé à un vote de ratification. Un pourcentage moins élevé de membres ont fait part de leurs priorités en matière de négociation (41 %) ou ont participé à une séance d'information sur une entente de principe (34 %), tandis que 3 membres sur 10 n'ont participé à aucune séance.
- Près de la moitié des membres (47 %) affirment n'avoir jamais participé à une action syndicale, quelle qu'elle soit. Leur participation la plus courante a été d'exprimer publiquement leur appui à l'équipe de négociation, mais avant d'être membre de l'ACEP (24 %).
- À l'avenir, la majorité des personnes qui ont répondu souhaitent appuyer publiquement leur équipe de négociation, et la majorité d'entre elles préfèrent une grève du zèle ou le soutien aux actions syndicales d'un autre syndicat. La participation à une grève au sein de leur propre syndicat leur est moins souhaitable.
- Les deux tiers des membres (67 %) souhaitent savoir comment l'ACEP détermine les priorités de négociation. Aucun autre sujet ne suscite l'intérêt d'une majorité de membres, bien qu'il y ait un grand intérêt à savoir quels sont les éléments négociables, les stratégies de négociation, le processus de négociation collective dans le milieu de la fonction publique fédérale, les risques potentiels pour les syndicats et les fonctionnaires en négociation collective, comment résout-on les impasses et comment se doter de leviers. Seuls 9 % disent ne pas vouloir en savoir plus sur la négociation collective.

- La plupart des membres (74 %) préfèrent être informé-es des négociations par le biais de bulletins, et plus de la moitié (55 %) par le biais du site Web de l'ACEP. Les membres sont moins nombreux à préférer un webinaire (38 %) ou un autre cours en ligne (27 %).
- La grande majorité des membres (85 %) affirment avoir participé à un vote de ratification en juin 2023; cependant, moins de personnes se disent satisfaites de l'entente (61 %).
- Le niveau de connaissance des termes « arbitrage exécutoire » (82 %) et « conciliation/grève » (73 %) chez les membres est aussi élevé (ou plus élevé) que le niveau de connaissance du processus de négociation collective en général (72 %).
- Une faible majorité de membres (57 %) disent avoir suffisamment de renseignements pour faire un choix éclairé entre l'arbitrage exécutoire et la conciliation/grève.
- En ce qui concerne l'intérêt des membres pour des moyens de pression au travail, la protection des pensions, le maintien des salaires au niveau de l'inflation, un éventuel réaménagement des effectifs et les modalités de télétravail ou de travail à domicile sont les quatre questions les plus susceptibles de les mobiliser.
- Les membres de longue date (plus de 10 ans en tant que membres de l'ACEP) étaient plus enclin-es à ne pas vouloir recourir à des moyens de pression au travail, quels qu'ils soient, par rapport aux membres plus récents; mais beaucoup de ces personnes ont dit qu'elles appuieraient de telles mesures si l'ensemble des membres étaient très mobilisé-es et très solidaires, ou si elles pensaient que l'ACEP avait la capacité financière pour prendre de telles mesures.
- Un nombre important de membres affirment que leur niveau d'appui à la conciliation et grève en tant que mode de résolution d'impasses a changé ces dernières années; certaines personnes y sont devenues plus favorables tandis que d'autres y sont devenues plus opposées.
- Les membres étaient divisé-es sur la façon dont l'ACEP devrait choisir le mode de résolution d'une impasse; le sondage est légèrement plus populaire, mais beaucoup de membres préfèrent un sondage et un vote formel.

- Seulement 12 % des membres affirment avoir participé à la séance d'information sur le Fonds de défense en juin 2023; cependant, la plupart des personnes qui y ont assisté estiment que l'activité a eu un impact sur leur perception de l'arbitrage exécutoire et la conciliation/grève.
- Les membres ont une grande confiance dans la capacité actuelle de l'ACEP à négocier une convention collective équitable, mais indiquent que l'ACEP a du travail à faire pour gagner la confiance des membres et développer la capacité organisationnelle pour mener à bien une grève.
- Près de 4 personnes sur 10 disent connaître le Fonds de défense de l'ACEP, dont un tiers qui qualifient leur connaissance de « plutôt bien »; un quart indiquent ne pas le connaître du tout.
- Après avoir lu une brève description du Fonds de défense, une forte majorité (69 %) des personnes le qualifieraient de très important (33 %) ou de plutôt important (36 %).
- On a demandé aux membres d'examiner une liste d'utilisations possibles du Fonds de défense et de décrire chacune d'entre elles comme « doit être couverte », « préfère qu'elle soit couverte, mais pas nécessairement », ou « ne doit pas être couverte ». Seules deux des utilisations possibles ont reçu la mention « doit être couverte » de la part de la majorité des membres, à savoir l'aide financière pour les membres en cas d'action syndicale (72 %) et la défense juridique des droits des membres (61 %).
- Si l'on exclut les personnes qui ont indiqué ne pas connaître le Fonds de défense, plus de la moitié (56 %) des personnes restantes affirment ne pas savoir comment il est actuellement financé. Si 4 personnes sur 10 affirment le connaître « bien », 36 % affirment le connaître « plutôt bien ».
- Pour comprendre la perception qu'ont les membres de la valeur du Fonds de défense, on leur a demandé d'indiquer leur satisfaction à l'égard de la valeur actuelle, si elles ou ils pensent qu'il est adéquatement financé et leur préférence quant à sa valeur future.
- La moitié des membres sont plutôt (28 %) ou très (23 %) satisfait-es de la valeur actuelle du Fonds de défense et estiment qu'il est adéquatement financé (35 %) ou sous-financé (20 %). 6 personnes sur 10 souhaitent que la valeur du Fonds de défense demeure la même (20 %) ou qu'elle croisse à l'avenir (43 %). Peu de membres sont insatisfait-es (12 %), estiment qu'il est surfinancé (15 %) ou souhaitent le voir diminuer ou démantelé (16 %).